

Marie-Josée ROIG

*Député-Maire d'Avignon
Ancien Ministre*

Valérie AIGRON
9, Rue du Ventoux
84110 VAISON LA ROMAINE

N/ref : MJR/AN/GH 30 2010

Paris, le 3 février 2010

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre courriel en date du 2 février, et je vous en remercie. J'attache une attention particulière aux problèmes que rencontre la population haïtienne, et souhaite vivement que les procédures d'adoption soient accélérées.

A cet effet, vous trouverez ci-joint la question écrite que j'ai posée à Monsieur Bernard KOUCHNER, ministre des Affaires étrangères et européennes, sur cet important sujet.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé de la réponse apportée par le Gouvernement.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie-Josée ROIG



PJ : 1

Question écrite à Monsieur Bernard KOUCHNER, ministre des Affaires étrangères et européennes:

Mme Marie-Josée Roig attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la procédure d'adoption des enfants en Haïti. Le séisme, survenu le 12 janvier dernier, a considérablement désorganisé le processus d'adoption de ce pays. Il est à noter que la France est le premier pays d'accueil d'enfants de l'île. En 2006, sur 1300 enfants Haïtiens adoptés partout dans le monde, 591 l'ont été en France. Selon l'Agence française de l'adoption (AFA), plus de 1500 familles françaises ont une procédure en cours. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'aide apportée à ces familles.